

ANNALES

DES

PRÊTRES-ADORATEURS



Année 1898



BUREAU DES OEUVRES EUCHARISTIQUES

320, Avenue Mont-Royal, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1898

Adoration (Sujets d') : — La vocation sacerdotale. — La grandeur du Prêtre. — Puissance du Prêtre à la consécration. — Le Prêtre à la communion. — Le Prêtre gardien de l'Eucharistie. — Le caractère sacerdotal. — Le Prêtre, ami de Jésus. — L'union du Prêtre avec Jésus : fruit de cette union : la sanctification personnelle. — L'union du Prêtre avec Jésus : fruit de cette union : la sanctification des âmes. — L'apostolat sacerdotal. — Jésus, science du Prêtre. — Jésus-Eucharistie, Souverain Prêtre.

Adoration eucharistique, (objet et fin de l') : 96, 110.

Adveniat Regnum tuum Eucharisticum : 1.

Agrégation du T. S. Sacrement (L'Archiconfrérie de l') : — Notice, 18. — Obligations, indulgences, 19, 20. — Son but, 31, 46.

Anniversaire de la naissance du V. P. Eymard : (poésie), 24.

Avis : Notre sujet d'adoration, 12. — Aux Confrères malades, 64.

— Notice sur l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, 151.

Célébrons pieusement la Messe, 117.

Chronique du Culte Eucharistique : Un bel exemple à imiter, 11. — L'Agrégation dans les paroisses, 22. — dans les Collèges et pensionnats, 23. — L'Adoration du Jour de l'an, 23.

Communion (La) pour la jeunesse, 67.

Congrès eucharistique de Bruxelles, 77, 119.

Décrets de la S. C. des Rites : Nouvelle révision des Rubriques du Bréviaire et du Missel, 48, 79, 88.

Direction de l'Œuvre : Directeurs diocésains pour les diocèses de Chicoutimi, Toronto, 37, 80.

Encouragements et approbations : Lettres de NN. SS. de Rimouski et de St Albert, 44. — de Nicolet, 64.

Exposition (l') mensuel, 74, 144.

Exposition (l') privée, 35, 93.

Heure (l') d'adoration : Les empêchements de l'heure d'adoration, 8. — Aux Confrères malades, 64. — L'adoration hebdomadaire et nos paroissiens, 75. — Réponses à diverses questions pratiques, 93. — Un moyen d'être exact à l'heure d'adoration, 150. — L'Heure d'Adoration hebdomadaire, 164. — Une objection contre l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, 171.

Idéal Sacerdotal : (Un) 99.

Indulgences, 107.

Instructions eucharistiques (Plans d') : Pour le temps de Noël, 5. — La sainte Messe et le Calvaire, 15. — La sainte Messe Sacrifice véritable, 28. — La sainte Messe : son efficacité pour la gloire de Dieu, 41. — Son efficacité pour les vivants, 55. — Son effi-

cacité pour les défunts, 71. — Dispositions pour assister à la Messe, 85. — La Liturgie de la Messe, 113. — L'assistance à la Messe du dimanche, 126. — La sainte Messe, source de la vie de sacrifice dans l'Eglise, 140. — La sainte Messe, centre de la religion catholique, 159. — L'Eucharistie, remède aux suites du péché originel, 157.

Joseph (Saint) et le Prêtre, 33.

Libellum mensuel (Le) : 6, 154.

Libellums pour les fidèles, 144.

Liturgie : L'exposition privée, 35. — Les Messes des défunts, 35. — La Messe dans une église étrangère, 35, 91, 162. — Scapulaires, 35, 90. — Luminaire de l'Exposition, 36. — Vêpres chantées, 36, 91. — Couleur du Conopée aux Messes de Requiem, 36, 135. — L'encensoir aux Messes des Morts, 56. — Bénédiction du St Sacrement, 36. — Précieux Sang répandu sur l'autel, 36. — Cierges bénits, 36, 51. — Récitation du Bréviaire pendant l'Angelus, 50. — Reliques des Saints devant le St Sacrement exposé, 50. — Heure pour la récitation des Petites Heures, 50. — Oraison commandée par l'Évêque, 50. — Oraison pour un Évêque défunt, 51. — Office des Morts, 51. — Tiers-Ordre, 90. — Inclination, 91. — *Et Incarnatus est*, 91. — *Credo*, 91. — Le dimanche d'une solennité transférée, 91. — Distribution de la Sainte Communion, 91. — Suffrages, 91. — Prières après la Messe, 91, 134. — Fontaine de la Sacristie, 92. — Des Mémoires à faire à la Messe solennelle des solennités transférées, 106. — Chasubles pliées, 106. — Alleluia. — Messe votive du Sacré-Cœur, 107. — Conversion de St Paul, 135. — Vin de Messe gelé, 235. — Hostie de l'Exposition, 152. — Baisers de l'autel, 152. — L'Exposition du T. S. Sacrement pendant le mois du Rosaire, 152. — Durée des Saintes Espèces dans le corps du communiant, 153. — Prières et cantiques devant le St Sacrement exposé, 153. — Ornaments sacrés, 162. — Exposition du T. S. Sacrement, 162 — Couronnement de la T. S. Vierge, 162. — *Dies Irae*, 163, — Prières après la messe, 163.

Marie et le Prêtre, 62.

Neuvaine au T. S. Sacrement, 52.

Notre-Dame du T. S. Sacrement, 59.

Petit Messenger du T. S. Sacrement : Notre proposition au sujet du *Petit Messenger*, 20, 28. — La Propagande du *Messenger*, 65.

Précieux Sang (Dévotion du Prêtre au) : 100.

Prêtre : Le Prêtre et le Tabernacle, 13. — Admirable dévotion d'un Prêtre, 102. — Les soutiens du Prêtre, 82. — Le Prêtre à l'Adoration, 26, 39. — Le Prêtre, gardien du St Sacrement, 129. — Les modèles du Prêtre : le Vén. Champagnat, 169.

Retraites ecclésiastiques (Les) : 131.

Rosaire (Le) et l'Eucharistie : 123.

Saintes Espèces (Rénovation des) : 105.

Statistiques de l'Œuvre, Chronique générale pour 1897, 3. — Bulletin statistique de l'Œuvre au Canada, 10, 25, 37, 94, 108, 136, 155.

Suffrages eucharistiques pour les défunts, 138,

Valeur des Messes chantées, 149.

Annales de



l'Association

DES PRÊTRES-ADORATEURS

Ière Année

No I

Sommaire du Numéro de Janvier ;

Adveniat Regnum Tuum Eucharisticum ! — Chronique générale de l'année 1897 — Plan d'instruction pour le temps de Noël — Le *libellum* mensuel — Les empêchements de l'heure d'adoration — Un bel exemple à imiter — Progrès de l'Œuvre au Canada — Nos défunts — Recommandations aux prières — Sujet d'adoration : La vocation sacerdotale.

Adveniat Regnum Tuum Eucharisticum !

Ce premier Numéro des *Annales* canadiennes portera à nos bien-aimés Confrères l'expression de nos meilleurs souhaits de bonne et sainte année et de la joie que nous avons de créer, en ce pays un nouvel organe officiel de l'Association des Prêtres-Adorateurs, qui puisse travailler plus efficacement au règne Eucharistique de Jésus-Christ parmi les ministres de ses autels : *Adveniat Regnum Tuum Eucharisticum !*

Tout fait espérer que cette neuvième édition des *Annales* (qui n'ont que 10 ans d'existence,) venue après l'édition française, allemande, italienne, polonaise, espagnole, tchèque et les deux anglaises, obtiendra le succès de ses sœurs et comme elles portera des fruits merveilleux.

Nous déposons aux pieds de Jésus, Prêtre et Hostie, les modestes travaux que nous entreprenons à sa gloire comme l'expression du désir ardent que nous avons de hâter l'avènement de son règne dans les cœurs de tous ses Prêtres.

Nous les présentons à nos vénérés Pasteurs les Evêques du Canada, comme réponse à leurs bienveillantes approbations et pour essayer par là, de mettre nos travaux à la hauteur de leurs encouragements.

Nous les offrons à tous nos chers Confrères de ce pays, en témoignage de notre vive affection et du désir que nous avons de les voir accourir nombreux et assidus aux pieds de l'Eucharistie, leur vraie vie et leur seul bonheur.

Nous voulons enfin dédier cette publication à la mémoire de notre vénéré Père Fondateur, le P. EYMARD, le priant d'agréer du haut du Ciel nos faibles efforts comme marque de notre affection filiale et du dévouement que nous portons à la Congrégation, notre Mère, et lui protestant que nous resterons à jamais fidèles à sa doctrine et à son esprit, que nous consacrerons toutes nos forces à l'œuvre sublime et vraiment divine qu'il est venu établir ici-bas: *Adveniat Regnum Tuum Eucharisticum!*

Le format de ces Annales et leur étendue indiquent assez clairement qu'elles ne sont pas destinées à être un de ces périodiques savants, donnant de longues études sur diverses branches de la science sacrée. Notre but est de travailler à unir tous les Prêtres-Adorateurs dans les liens d'une étroite fraternité, et pour cela de les intéresser davantage à l'œuvre en leur faisant connaître les progrès qui attestent sa vitalité : c'est pourquoi les *Annales* sont d'abord la chronique de l'Association.

A cette partie un peu sèche et aride, nous joindrons une autre partie qui a pour but d'obtenir que tous les Associés vivent du même esprit et cela par deux moyens : en aidant le Prêtre-Adorateur à se sanctifier par l'adoration de l'Eucharistie, puis en l'aidant à sanctifier les âmes par la prédication de l'Eucharistie, les œuvres eucharistiques.

C'est pourquoi nous garderons dans les *Annales* le programme suivant :

1. Proposer à nos lecteurs et Associés des considérations sur l'adoration, des sujets d'adoration, des méthodes et indications pratiques pour bien faire l'heure d'adoration, des réflexions sur la dévotion du prêtre envers l'Eucharistie.

2. Leur faciliter l'apostolat eucharistique, en leur suggérant des aperçus qu'ils pourront développer aux fidèles, en leur donnant à l'occasion tel ou tel renseignement sur ce qui concerne la sainte liturgie et le culte du T. S. Sacrement, enfin, en leur indiquant des moyens bons à employer pour étendre parmi les fidèles la connaissance et l'amour de la sainte Eucharistie.

Sanctifier le prêtre par l'Eucharistie et glorifier l'Eucharistie par le prêtre, tel est le but de nos *Annales*, comme c'est celui de l'Association elle-même.

Le caractère de cette publication sera celui d'une conversation intime entre les membres de notre famille sacerdotale ; aussi serons-nous ravis de laisser la parole et d'ouvrir avec empressement la publicité de nos pages aux Confrères qui auraient un renseignement utile ou un détail édifiant à communiquer à leurs autres confrères.

Nous saluons avec un amour fraternel le *Petit Messager* canadien qui, comme nous, vient de naître sur la terre d'Amérique pour y glorifier le Seigneur en son Sacrement, afin qu'ainsi, le soleil ne se couche sur aucun pays où ne retentisse, par l'organe de plusieurs publications, la louange eucharistique ; *"Ab ortu solis usque ad occasum laudabile nomen Domini."*

LE PÈRE DIRECTEUR DE L'ŒUVRE.



Chronique Générale de l'Année 1897.

L'année qui vient de s'écouler nous a créé une dette de profonde reconnaissance envers Notre-Seigneur pour les bénédictions qu'il a plu à sa divine Majesté de répandre sur notre œuvre, spécialement en Canada.

Ce sont d'abord les approbations bienveillantes que NN. SS. Lafleche et Duhamel ont daigné accorder à l'œuvre des Prêtres-Adorateurs, voulant ainsi joindre leurs voix à celles de leurs vénérés collègues en l'épiscopat, qui l'avaient déjà encouragée et bénie.

De nouveaux centres d'activité et de ferveur ont été établis par la création de trois nouveaux directeurs diocésains : Trois-Rivières, Ottawa et Nicolet.

Le nombre de nouveaux associés s'est élevé à 104, mais nous avons eu par contre plusieurs décès bien douloureux à enregistrer, parmi lesquels S. G. Mgr. Fabre, Archevêque de Montréal, Mr l'abbé Huot, de St. Paul l'Ermite, et dernièrement Mr. l'abbé Pothier, de St Médard de Warwick, etc. — Plusieurs de nos Associés qui s'étaient laissés entraîner à la négligence, sont revenus à la ferveur et à la fidélité à leurs obligations avec des regrets du passé qui nous ont bien édifiés.

Nous avons eu le bonheur de recevoir dans notre Cénacle un certain nombre de nos confrères qui vinrent, aux pieds de Jésus-Hostie, solennellement exposé nuit et jour, se retremper

dans l'esprit eucharistique qui est le vrai esprit sacerdotal.

Dans quelques paroisses a été établie l'Archiconfrérie de l'Agrégation, avec son fonctionnement complet de l'Exposition mensuelle et de la Garde d'honneur ; et partout elle a eu le succès le plus consolant et fait le plus grand bien aux âmes.

Au centre de l'Œuvre, la communauté du T. S. Sacrement se développe merveilleusement. Au mois de mai, dans une nouvelle aile du bâtiment, s'ouvrait le Noviciat qui compte aujourd'hui plus de vingt novices. Aussi le nombreux personnel que contient la maison a permis de commencer régulièrement et définitivement l'adoration rigoureusement complète de nuit comme de jour : et ainsi a été inauguré, sur la terre du Nouveau Monde, à la gloire de Jésus-Hostie, le *laus perennis* !

Mais le plus précieux encouragement qu'ait reçu notre Œuvre nous est venu de Rome, du Vicaire de Jésus-Christ lui-même. " Apprenant avec joie et consolation que la Confrérie établie " par la Congrégation du T. S. Sacrement, dont le but principal " est de répandre partout l'honneur et le culte de l'Auguste Sa- " crement par l'exposition et l'adoration perpétuelle, porte de " jour en jour de nouveaux fruits et reçoit de nouveaux membres Sa Sainteté élève la dite Agrégation au titre d'Archiconfrérie ayant son siège à Rome, en l'Eglise St. André et St. Claude. Elle confirme de nouveau ses privilèges et indulgences et y ajoute celles *della Stazione del Santissimo Sacramento* qui sont si précieuses.

L'Association des Prêtres-Adorateurs continue à faire en Italie de sérieux progrès : ce qui a permis de réunir un nombreux et brillant Congrès dans la ville de Venise.

Un autre Congrès Eucharistique a tenu ses séances et opéré ses manifestations dans la ville même de Paray-le-Monial, le lieu privilégié que choisit Jésus-Christ pour révéler son divin Cœur ainsi que le besoin qui le tourmente : " J'ai soif d'être honoré des hommes dans le T. S. Sacrement."

Cette soif du Cœur de notre Dieu, la Congrégation a voulu travailler à l'apaiser en fondant un nouveau Cénacle eucharistique à Botzen, sur la limite de trois pays : l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne. À l'occasion de la cérémonie de la première pierre, se sont manifestées de nombreuses et précieuses sympathies en faveur de l'Œuvre naissante.

Nos voisins des États-Unis ne sont pas moins fervents et zélés : un Congrès de plus de 200 Prêtres-Adorateurs s'est réuni au mois d'Août à Notre-Dame, Ind. — Néanmoins, nous avons vu avec regret le R. P. Bede Maler, O. S. B. laisser la

Direction Générale de l'Œuvre : bien que, d'ailleurs, il ait été dignement remplacé par le R. P. Vincent Wagner, O. S. B. son vénéré Confrère.

Vous n'insistons pas sur les détails de chacun de ces faits que nos Associés ont pu lire au complet dans les Annales de chaque mois. Nous avons voulu simplement les réunir comme en un bouquet qui remplisse leurs cœurs de joie et d'espérance et les porte à remercier avec nous la bonté infinie du Dieu Eucharistique qui comble de dons et de grâces ses indignes serviteurs !

PLAN D'INSTRUCTION

Pour le temps de Noël.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

(Luc., II, 14.)

Ces paroles peuvent s'entendre soit *assertivè*, comme l'expression d'un fait, en sous-entendant le mot *est* ; soit *optativè*, comme l'expression d'un désir, en sous-entendant le mot *sit*.

I. *Gloria in altissimis Deo* ! 1. c'est la constatation d'un fait. Voici que Dieu reçoit une grande gloire au plus haut des cieux, parce que tous les esprits célestes le glorifient de l'œuvre qu'il vient d'accomplir, *Consideravi opera tua et expavi*. C'est en effet le plus grand œuvre de Dieu, parce qu'il manifeste ses plus grandes perfections, sa puissance, sa miséricorde, sa sagesse, sa fidélité à tenir ses promesses. *Quæ major Dei gloria*, dit saint Bernard, *quam tanta dignatio et tanta benignitas* ! parce que l'Homme-Dieu qui apparaît sur la terre rend à Dieu une religion très parfaite ; parce qu'il réconcilie les hommes avec Dieu et les rend capables de glorifier Dieu.

2. C'est l'expression d'un désir. Comme action de grâces d'un si grand œuvre qui est le plus grand des bienfaits pour l'homme, que Dieu soit glorifié ! qu'il soit reconnu, proclamé, béni, honoré, au plus haut des cieux !

II. *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* ! 1. Le fait. La paix règne sur la terre, parce que Jésus est né, lui, le Roi de la paix, pour réconcilier avec Dieu les hommes qui naissent enfants de colère. Il a opéré cette réconciliation en naissant : *Ipse enim est pax nostra*,

qui fecit utraque unum (Eph. II, 14) ; *in Ipso complacuit reconciliare, omnia in Ipsum, pacificans per sanguinem, crucis ejus, sive quæ in terris sive quæ in calis sunt.* (Coloss. I, 20.) Comme conséquences de cette réconciliation : la paix, la tranquillité de l'âme et le repos de la conscience ; la concorde entre les hommes.

2. Souhait. Puisque Jésus est né, paix à tous ceux qui le recevront ! à tous ceux qui auront la bonne volonté pour le chercher, qui feront comme les bergers, *transeamus et videamus !* Paix à ces justes ! Paix aussi à tous les pécheurs qui feront des efforts pour sortir de leurs péchés, parce que le Sauveur qui doit les racheter est venu !

III. APPLICATION. — Toutes les choses signifiées par la parole de l'Ange, *Gloria in altissimis Deo, etc.* se réalisent encore chaque jour et seront toujours vraies, grâce à l'Eucharistie.

A l'autel Jésus-Christ prend réellement une nouvelle naissance. Rapprochement entre Bethléem et l'autel. Et cette seconde naissance apporte autant de gloire à Dieu que la première ; par le sacrifice quotidien, il s'anéantit de nouveau devant la majesté divine ; dans la communion il dispose notre âme à mieux glorifier son Père ; et du tabernacle où il demeure anéanti nuit et jour, que d'adorations, de prières, d'expiations et d'actions de grâces ne fait-il pas sans cesse monter vers le ciel ! Puis que de lumières et de bénédictions partent de là pour éclairer, consoler, bénir et sanctifier la terre : *Pax hominibus !* Si la foudre n'a pas détruit le monde, c'est que nos tabernacles sont comme autant de paratonnerres qui détournent la vengeance et nous sauvent. Il naît donc de nouveau sur l'autel pour nous réconcilier sans cesse avec Dieu et nous assurer la paix qu'il apportait dans sa naissance à Bethléem.

Gloire à Dieu par le Sacrement et dans le Sacrement qui est Dieu lui-même ! Paix aux hommes de bonne volonté ! à ceux qui ont la bonne volonté de ne plus pécher, de faire des progrès dans la vertu, de se soumettre à la loi du Dieu qui s'est fait petit Enfant et Eucharistie pour les sauver !



Le Libellum Mensuel.

Q. — Un de nos Directeurs diocésains nous prie d'indiquer en quelques mots courts et précis, les raisons du libellum, et la réponse aux objections qu'on y fait quelquefois.

Rép. — Nous avons souvent insisté sur ce point *essentiel* de nos Règlements, mais comme aussi on l'a souvent oublié, il n'est pas inutile d'y revenir.

Notre œuvre est une œuvre vivante qui a un mouvement, un fonctionnement régulier, et si ce mouvement venait à s'arrêter, ce serait la paralysie et, à bref délai, la mort.

Or, comme nous le disait un vénérable évêque canadien, "le libellum, c'est la vie de l'Œuvre," c'est le mouvement, le signe de vie qui unit tous les membres entre eux par l'intermédiaire du centre commun, c'est le moyen infailible d'assurer l'exactitude à l'adoration hebdomadaire qui est la raison d'être, la vraie vie de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

Notre Œuvre est une œuvre sacerdotale, et toute œuvre sacerdotale est une œuvre sérieuse. Il ne s'agit donc pas ici de ces œuvres dont les associés se comptent par milliers, il est vrai, mais dont la plupart ne savent plus eux-mêmes s'ils en ont jamais fait partie. L'admission dans notre Association n'est donc pas une simple inscription mais une chose sérieuse, un engagement, une promesse de fidélité envers Jésus-Christ en l'Eucharistie. Il est par conséquent nécessaire que le libellum mensuel nous rappellenos obligations et nous force, pour ainsi parler, d'y être toujours fidèles.

Ce moyen est d'ailleurs d'une facilité élémentaire, et ne nuit aucunement aux occupations du saint ministère : il demande seulement un petit effort d'exactitude que mérite bien d'ailleurs le devoir que nous avons à rendre à Jésus au Saint Sacrement.

Ces libellums, déposés ensuite aux pieds de Notre-Seigneur, forment le plus bel hommage qu'il désire recevoir de ses prêtres bien-aimés, et nul doute qu'Il se plaise à exaucer les vœux qui y sont inscrits.

Ils sont aussi une occasion pour nos Confrères d'éviter une correspondance et de nous demander tel renseignement qu'ils désireraient ou de nous faire telle communication jugée utile.

C'est ce moyen du libellum qui a fait jusqu'ici tout le succès de notre Œuvre sacerdotale et lui a conquis ces 55,000 Associés inscrits depuis un si petit nombre d'années ; c'est lui aussi qui continuera de la faire prospérer pour la plus grande gloire de l'Eucharistie.

C'est pourquoi, si, malgré nos avertissements, nous constatons que l'infidélité de quelques-uns se continuait, nous serions forcés de prendre cette mesure dont la seule pensée nous afflige, de rayer leurs noms des cadres de l'Association.

A ces considérations on pourrait faire quelques objections.

Obj.—Mais vous vous privez par là d'un grand nombre de Prêtres qui trouvent cela trop difficile.

Rép.—S'ils trouvent cela difficile, c'est une erreur, comme nous le disions, et l'exemple de prêtres très préoccupés, d'évêques surchargés d'affaires prouve du reste abondamment le contraire. Même si cette mesure nous privait de quelques associés, nous ferions quoique à regret le sacrifice des timides, pour suivre la troupe victorieuse de Gédéon.

Obj.—C'est une formalité puérile, et je n'en ai pas besoin pour faire mes adorations.

Rép.—Si la formalité était plus solennelle et plus compliquée, on se récrierait à juste titre, on aurait une raison pour trouver la chose trop difficile. Vous voulez dire que ce petit moyen est une quantité négligeable. Rappelez-vous que des causes simples et inaperçues produisent souvent de grands effets : *Gutta cavat lapidem*. Souvent la pièce maîtresse d'un mécanisme n'est qu'un rouage insignifiant. Le *libellum* vous paraît un rouage insignifiant, nous savons pertinemment, nous et les Directeurs Diocésains, que sur lui repose tout le fonctionnement et la vie de l'Œuvre.

Obj.—J'oublie de le renvoyer, je n'y pense pas.

Rép.—Prenez les moyens d'y penser. Détachez-le des Annales dès qu'elles vous arrivent, et placez-le dans votre bréviaire, par exemple, ou devant vous sur votre bureau, etc.

D'ailleurs le monitum qui vous sera adressé à l'occasion vous rappellera cette obligation. Accueillez-le avec la charité qui l'a dicté et qui l'envoie, et tenez compte de ses avis, et votre mémoire se guérira de l'oubli, et vous y penserez.

Nos Confrères comprendront parfaitement que toutes les objections qu'on pourrait formuler ne reposent point sur de vraies raisons, mais sur des prétextes, et ils se rendront aux raisons que nous exposons en commençant.

Prière de renvoyer le libellum avec un affranchissement de 3 cts, autrement nous sommes obligés de payer 4 cts. pour le retirer de la poste.



LES EMPÊCHEMENTS

DE L'HEURE D'ADORATION.

Il n'est pas hors de *saison* de parler sur ce point des empêchements légitimes de l'adoration devant le T. S. Sacrement.

Pendant ces mois d'hiver, un grand nombre de nos Associés, n'ayant pas une église chauffée, se trouvent dans l'impossibilité de remplir ce point du Règlement.

En tout temps il est d'autres confrères que la maladie empêche de sortir et qui se trouvent dans la même impossibilité. Il est encore diverses autres circonstances qui peuvent la produire.

La question qui se pose est celle-ci : 1. Sommes-nous obligés en ce cas de faire l'heure d'adoration? — 2. En la faisant ainsi, éloignés du T.S. Sacrement, pouvons nous gagner l'indulgence plénière ?

Nous sommes heureux de répondre avec certitude affirmativement à cette double question : oui, les Associés malades ou légitimement empêchés continuent d'être membres actifs de l'Œuvre, et par conséquent ils peuvent faire à la sacristie ou dans leur chambre leur heure régulière d'adoration, et sont en droit d'inscrire cette heure sur le libellum mensuel.

Et pour jouir de ce privilège, il n'est plus nécessaire de recourir au Saint Siège, comme l'a déclaré le décret suivant émané du Souverain Pontife le 16 juillet 1887. Nous le citerons en entier, car il se rapporte à toutes les indulgences qu'on peut gagner, et ainsi peut être utile à nos confrères en plus d'un cas.

Quum in Decreto diei 25 Februarii 1877 in responsione ad 1m sermo sit de generali Decreto vulgato in favorem omnium confratrum cujuscumque confraternitatis, quumque Decretum hujusmodi vulgatum non fuerit, quæritur :

1. An hæc concessio nunc reapse valeat pro omnibus confraternitatibus, seu sodalitiis, aut Congregationibus, sine speciali recurso cujusque confraternitatis seu sodalitii ad S. Sedem, qui antea requireretur?

Et quatenus affirmative :

2. Utrum valeat tantum pro confratribus iuñrmis, vel carceribus detentis, de quibus solis primæva concessio Clementis XIII loquebatur?

An 3. etiam extensa sit ad confratres gravi alia ex causa legitime impeditos ?

Et quatenus negative ad tertiam partem :

4. Humiliter ea extensio nunc petitur.

Resp. ad 1m partem : Affirmative et supplicandum Sanctissimo pro promulgatione Decreti juxta resolutionem S. Cong. diei 25 Februarii 1877.

Ad 2. partem : Affirmative.

Ad 3. partem : Negative.

Ad 4. partem: Supplicandum Sanctissimo pro benigna extensione ad alia legitima impedimenta iudicio discreti confessarii dignoscenda, commutato tamen ab eodem confessario opere injuncto visitationis ecclesiæ in aliud pium opus.

De quibus omnibus facta per infrascriptum S. Congregationis secretarium relatione, die 16 julii 1887, Sanctitas Sua responsionem Em. Patrum confirmavit, simulque mandavit expediri Decretum de quo in prima parte dubii secundi, et *benigne concessit extensionem*, juxta modum expressum in responsione ad quartam partem ejusdem dubii secundi.

1. Ainsi donc, si les Prêtres-Adorateurs, par raison de santé ou d'impossibilité constatée par le confesseur, ne peuvent se rendre à l'église pour faire leur heure d'adoration, ils peuvent la faire chez eux ; dans le second cas cependant, le confesseur doit commuer en une autre œuvre la visite à l'église.

2. Ce privilège dispense seulement de la visite à l'église, mais non de l'heure d'adoration, comme le prouve la réponse de la même consultation au doute suivant :

III. Utrum 1. concessio supradicta valeat tantum pro iis confratribus qui impediti sunt quominus præscriptam ecclesiæ visitationem peragere possint ?

2. An vero etiam pro illis qui prohibentur quominus aliquam aliam conditionem ad lucrandas indulgentias præscriptam impleant ?

Ad primam partem dubii III : Affirmative.

Ad 2. partem : Negative.

Nous croyons que ces éclaircissements rendront service à un certain nombre de Confrères qui nous avaient questionné à ce sujet. Nous les prions de considérer ces remarques comme une réponse plus nette et plus complète, et nous espérons que ce privilège du Saint-Siège augmentera leur fidélité aux obligations qu'ils ont prises envers Notre-Seigneur.

Progrès de l'Œuvre au Canada

Pendant le mois dernier, nous avons inscrit 29 nouveaux membres de l'Association dans les diocèses suivants :

Montréal, 19 ; Rimouski, 4 ; St. Hyacinthe, 4 ; Halifax, 1 ; Québec, 1.

Plusieurs de nos Confrères ont déjà envoyé leur *Étrenne à Jésus-Hostie* en nous transmettant le nom d'un nouvel Associé : merci ; nous en attendons un grand nombre d'autres pendant le mois de Janvier.

UN BEL EXEMPLE A IMITER

D'aucuns blâment les chercheurs d'or du Klondyke, qui n'ont pas l'air de se douter que notre beau St-Laurent roule des flots d'or dans les campagnes qu'il féconde et dans le commerce dont il facilite les relations. Il faudrait à plus juste titre blâmer ceux qui croient que le temps des vertus n'est plus, et qu'il faut se transporter aux régions éloignées de l'histoire ou bien courir à l'extrémité de l'autre monde pour trouver des exemples à imiter. — Voyez plutôt ce qui se passe dans la petite cité de S*** dans le diocèse de St. Hyacinthe.

Toutes les semaines, à jour et à heure fixe, le curé fait son heure d'adoration hebdomadaire avec ses paroissiens. C'est le moyen de les faire bénéficier des avantages de cet exercice, c'est aussi une ingénieuse industrie, pour ne pas se laisser captiver par quelque raison qui fasse retarder et même omettre l'adoration. Pendant cette heure d'adoration, Mr le Curé lit à haute voix des considérations pieuses ou récite des prières qui aident singulièrement la piété des fidèles et leur font trouver bien courts les instants de cette visite à Notre-Seigneur.

Il y a plus : la Garde d'Honneur a enrôlé un grand nombre de dames et de demoiselles de la paroisse, et tous les mois, pendant la journée du premier Vendredi, elles se succèdent par groupes de quatre devant le Très Saint Sacrement.

Voici la perle. Puisque Notre-Seigneur est là continuellement, on a voulu ajouter à la Garde de jour, la Garde de nuit. Soixante hommes de bonne volonté, au cœur vaillant, à la foi robuste, se sont embrigadés pour la veillée sainte. Comme les soldats sur le champ de bataille, ils couchent par terre dans la sacristie, et vont à chaque heure à leur poste d'honneur devant leur Dieu, heureux et fiers de cette belle fonction à l'exemple et sous la conduite du vénérable pasteur. Le lendemain, de bonne heure, ils entendent la sainte Messe à laquelle ils communient, puis ils s'en vont à leurs travaux et leurs affaires, emportant dans leur cœur, avec Jésus qu'ils viennent de recevoir, un souvenir touchant de cette belle nuit de garde en présence du divin Roi.

Nous sommes assurés qu'un exemple si beau et si facile à imiter trouvera un écho dans le cœur de nos confrères, et que bientôt nous verrons cette pratique si salutaire de l'Adoration nocturne, établie dans un grand nombre de paroisses.

Notre Sujet d'Adoration

Nous voudrions dans une série d'adorations montrer les pré-dilections marquées de Notre-Seigneur pour ses prêtres, et faire voir que dans cette amour infini dont il enveloppa le monde, comme d'un immense réseau, au dernier soir de sa vie, les premiers saisis et les plus fortement enlacés furent ceux qui devaient continuer son œuvre ici-bas.

Nous trouvons la première preuve des privautés de Jésus pour ses ministres dans le fait de leur élection à la sublime dignité du Sacerdoce : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.* — Cette élection en effet tend à donner et à consacrer exclusivement celui qui en est l'objet au service de Notre-Seigneur elle le rend sien à un titre très spécial.

Or, ce sont les siens que Jésus a aimés jusqu'à l'excès à la dernière Cène : *Cum dilexisset suos in fine dilexit.* — Donc avant tout et pardessus tout ce sont les prêtres qui ont été visés et atteints par le Cœur de Jésus à l'heure où il s'épuisait à notre profit dans le don total de lui-même.

NOS DEFUNTS

Mr. l'abbé Albert Beaulieu, du diocèse de Québec, un de nos premiers associés au Canada.

Mr. l'abbé Narcisse Bélanger, du diocèse de Québec. Malgré ses infirmités et son grand âge, il était d'une ferveur très édifiante envers la Sainte Eucharistie. Son libellum arrivait tous les mois chargé de nombreuses croix.

R. I. P.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription pour le Canada de 401 à 500, de vouloir bien célébrer durant le mois de Décembre, la messe prescrite pour les Associés défunts.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le Souverain Pontife. — NN. SS. les Évêques du Canada. — Les écoles catholiques du Manitoba. — La Communauté et le Noviciat du T. S. Sacrement à Montréal. — Plusieurs vocations eucharistiques. — La diffusion de la dévotion eucharistique dans les prêtres. — Le développement plus étendu de notre Œuvre sacerdotale. — Toutes les œuvres eucharistiques. — La propagande du *Petit Messager* canadien. — Toutes les intentions particulières de nos Confrères, en particulier de nos vénérés Directeurs Diocésains. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.